



Numéro de l'acte	2019-20-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.3

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2019

QUESTION N°2019-20

URBANISME : Dispositif régional en faveur de la redynamisation des centres villes et centres-bourgs – Appel à candidature

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

Par délibération du 31 janvier 2019, le Conseil Régional des Hauts-de-France a décidé de lancer un appel à projets en faveur de la redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs. En effet, tout en s'associant au plan national « Action cœur de ville » à destination des 23 communes des Hauts-de-France sélectionnées par l'Etat, le Conseil Régional a décidé d'aller plus loin et de s'engager aux côtés de villes –souvent de plus petite taille- faisant fonction de pôle de centralité, confrontées à un phénomène de déprise commerciale et résidentielle préoccupant au regard aux enjeux de développement équilibré du territoire régional.

Au travers de cet appel à projets, le Conseil Régional souhaite accompagner les communes qui :

- mènent une politique volontariste de soutien aux TPE artisanales et commerciales en facilitant le maintien et l'installation de commerces et en y développant de nouveaux modèles d'organisation de l'offre commerciale,
- démontrent une volonté de maîtriser le développement de l'offre commerciale en périphérie,
- portent une approche intégrée et globale au service de la redynamisation commerciale, prenant en compte l'ensemble des causes du déficit d'attractivité du centre-ville ou du centre-bourg : déficit d'attractivité résidentielle, d'attractivité économique et d'attractivité commerciale, prise en compte de la place de l'habitant dans la ville et dans les lieux où se crée du lien social entre les habitants.

Par ailleurs, lors du Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer, il a été convenu que l'agence puisse accompagner au titre de son programme de travail les communes éligibles à l'appel à projet, en coordonnant l'animation à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer. L'identification des communes s'appuie sur les objectifs du SCOT du Pays de Saint-Omer, identifiant les cœurs de ville et de bourgs, pour lesquels l'enjeu de redynamisation commerciale a été identifié, soit sur le territoire de la CAPSO : Aire-sur-la-Lys, Arques, Eperlecques et Fauquembergues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité, décide :

- de bien vouloir candidater à l'appel à projets en faveur de la redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs,
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer toute pièce relative à cet appel à projets.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 12 mars 2019

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 12 MARS 2019**

Affiché le 13 Mars 2019

L'An Deux Mille Dix-neuf le douze mars à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 06 mars 2019, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST – Danièle DEBAVELAERE - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **26 présents**
- **0 absent non excusé**
- **0 absent excusé sans pouvoir**
- **3 absents excusés avec pouvoir**

Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.